RECENSEMENT DES GARANTIES ET LEUR TARIFICATION: APPROCHES JURIDIQUES ET ACTUARIELLES

« Des chiffres et des lettres »

2 iours

Bulletin de participation

Garanties – Produits - Marchés

À qui s'adresse cette formation?

Aux souscripteurs, gestionnaires de sinistres, dirigeants de réseaux de distribution, commerciaux, collaborateurs de services marketing-produits-communication, analystes ou chefs de projets informatiques, auditeurs internes, contrôleurs de gestion.

邏 Pour obtenir quoi ?

Acquérir le vocabulaire juridique et actuariel spécifique à ce secteur ainsi qu'une vision globale de l'activité d'assurance. Améliorer sa performance professionnelle en perfectionnant ses connaissances techniques. Acquérir le « sens du risque », et pratiquer une vente d'assurance respectueuse du devoir de conseil.

Example Comment ?

La relation entre étendue de la garantie et le prix est une préoccupation omniprésente en assurance. Au travers de cette formation, « 2 regards différents sur un même sujet sont apportés ».

Quels sont les préreguis ?

Aucun si ce n'est l'envie et la motivation.

Qui anime cette formation?

Laurent BATISSE,

Actuaire indépendant, membre associé de l'IA. Après 15 années d'expérience opérationnelle (tarification, réassurance, Solvabilité II...) notamment dans la branche assurances dommages d'un grand acteur de la bancassurance, il est consultant et formateur. En 2015, il a fondé la société Actualib'.



Bertrand NERAUDAU,

Avocat associé chez Neraudau Avocats.

La formation en pratique...

Quand et où?

21 et 22 novembre 2018

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30 Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte?

1 320 € HT + TVA 20 %, soit 1 584 € TTC. Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les deux déjeuners et les pauses café.

Où vous loger?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00 Précisez que vous venez de la part de Caritat. http://elysees.hotusa.com/caritat/



Qu'allez-vous apprendre?

Hasard, solidarité et mutualisation : les bases techniques de l'assurance

- Inversion du cycle de production
- Loi des grands nombres

Contractualisation des engagements : l'intrusion du droit

- Fabrication, distribution et consommation d'assurance
- Porteurs de risques, intermédiaires et assurés
- Le contrat comme outil de prévision

L'efficacité et le coût de l'assurance : sécurité des assurés, pérennité des porteurs de risques et régulation du marché

- Gérer un « portefeuille » d'assurance
- Comptabilisation des engagements de l'assureur : bilan et compte de résultats
- Régulation et solvabilité

Le contrat : la détermination des engagements réciproques

- L'offre de prestation de l'assureur : principe indemnitaire ou principe forfaitaire
- L'étendue des engagements de l'assureur : l'« aire » contractuelle
- La contrepartie : la prime payée par l'assuré (ou le souscripteur)

Impact de la rédaction des clauses de garantie sur la tarification

- Modification du risque
- Modification de la couverture d'assurance
- Impact des fausses déclarations sur les prévisions de l'assureur

Le phénomène de la fraude à l'assurance

- Traduction juridique du phénomène
- Correctifs : réductions de garanties ou d'indemnisation, sanctions

- Les principes de la tarification
- Exemple de l'impact de la franchise

Les provisions de sinistres à payer

- Principes: finalité, fonctionnement, évaluation « dossier/dossier » vs approche statistique (IBNR/IBNYR/IBNER)
- Etude de cas

Les outils de pilotage du risque

- Primes émises, primes acquises
- KRI: fréquence, coût moyen, prime pure, ratio S/P, ratio Combiné
- Ratio: S/P, Ration Combiné

Passage de la prime pure à la prime commerciale

L'impact de la fiscalité

Les différents changements

La réassurance

- Outil de gestion des risques
- Outil d'aide au développement de l'activité d'assurance

Evolutions légales et réglementaires

- DDA, RGPD, réforme du droit des contrats
- Solvabilité II
- « Ubérisation » de l'assurance ?

Chaque participant se munira d'une calculatrice pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

01 44 51 04 00

info@caritat.fr

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

Cette formation est proposée en partenariat avec



N&A ATIDAU AVOCATS

5 rue Tronchet - 75008 Paris Tél.: 01 44 51 04 00 - Fax: 01 44 51 04 09 www.caritat.fr

